

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00364 Numéro SIREN : 824 633 721 Nom ou dénomination : A.G. TAXIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2021 sous le numéro de dépôt 2256

ETATS FINANCIERS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SAS AG TAXIS SAS

59 impasse Gouttamond
42630 SAINT-VICTOR-SUR-RHINS

Tél. 06 07 44 72 55

Fax.

APE : 4932Z-

Siret : 82463372100017

Cegid
EXPERT

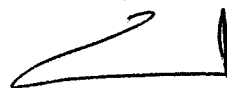
CEGATAXISE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LYON

Certifié conforme aux originaux

Le Président

GIRARD GABRIEL



30/06/2021

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)	55 000		55 000	55 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	999	704	295	495
Autres immobilisations corporelles	94 288	6 176	88 112	71 849
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40		40	40
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	150 327	6 880	143 447	127 384
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				600
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 393		8 393	7 069
Autres créances	12 678		12 678	5 322
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 469		22 469	31 530
Charges constatées d'avance (3)	199		199	171
TOTAL ACTIF CIRCULANT	43 739		43 739	44 692
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	194 066	6 880	187 186	172 077
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 000	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400	400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	40 000	30 000
Report à nouveau	16 223	10 019
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 082	16 205
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	63 705	60 623
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	107 243	92 806
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 578	5 238
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 413	3 114
Dettes fiscales et sociales	9 281	9 878
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	965	416
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	123 481	111 453
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	187 186	172 077

(1) Dont à plus d'un an (a)	63 199	111 453
(1) Dont à moins d'un an (a)	60 282	

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	140 510		140 510	159 173
Chiffre d'affaires net	140 510		140 510	159 173
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 279	3 661
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			507	881
Autres produits			9	30
Total produits d'exploitation (I)			147 306	163 745
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			40 314	44 572
Impôts, taxes et versements assimilés			3 863	2 597
Salaires et traitements			55 060	53 810
Charges sociales			16 978	16 113
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 778	16 976
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4	4
Total charges d'exploitation (II)			134 997	134 072
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			12 309	29 673
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			589	541
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			589	541
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-589	-541
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			11 719	29 132

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	33	
Sur opérations en capital	46 250	24 167
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	46 283	24 167
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	500	73
Sur opérations en capital	54 406	34 183
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	54 906	34 256
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-8 623	-10 090
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	15	2 838
Total des produits (I+III+V+VII)	193 589	187 911
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	190 507	171 707
BENEFICE OU PERTE	3 082	16 205

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AG TAXIS SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 187 186 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 082 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	55 000			55 000
Immobilisations corporelles	83 107	89 246	77 066	95 287
Immobilisations financières	40			40
Total	138 147	89 246	77 066	150 327
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 763	18 778	22 661	6 880
Immobilisations financières				
Total	10 763	18 778	22 661	6 880
ACTIF NET				143 447

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		89 246		89 246
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		89 246		89 246
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		77 066		77 066
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		77 066		77 066

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
ETAT A RECEVOIR	3 279
DIVERS A RECEVOIR	1 197
Total	4 476

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	827
INT. COURUS / EMPRUNT 1	8
INT. COURUS / EMPRUNT 2	7
INT. COURUS / EMPRUNT 4	13
INTERETS COURUS EMPRUNT 7	10
PROV. CONG. PAYER	2 978
CHGES SLES / C.P.	596
CHARGE FISCALES/ C.P.	41
TAXE APRENTISSAGE	55
TAXE FORMATION ET ALTERNANCE	793
DIALOGUE SOCIAL	93
DIVERS A PAYER	23
Total	5 445

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST. D AVANCE	199		
Total	199		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2020
RECETTES TAXI TANSFORT DE PERSONNES	140 510
TOTAL	140 510

AG TAXIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 4 000 €EUROS

Dont le Siège social est : 59 IMPASSE GOUTTAMOND

SAINT-VICTOR-SUR-RHINS (42630)

824 633 721 R.C.S. ROANNE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

D'APPROBATION DES COMPTES

DU MERCREDI 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le mercredi trente juin à quinze heures, les associés de la société **AG TAXIS**, société par actions simplifiée au capital de quatre mille €euros, divisé en quatre cents actions de dix €euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sur convocation du président.

Sont présents :

- Madame Amandine GIRARD, actionnaire, propriétaire de deux cents actions ;
- Monsieur Gabriel GIRARD, actionnaire, propriétaire de deux cents actions.

Seuls actionnaires de la société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gabriel GIRARD, actionnaire Président.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, comprenant les états financiers (bilan actif, bilan passif, compte de résultat) et l'annexe ;

- Le rapport de gestion établi par la présidence ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée ;

Monsieur le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions réglementaires et par l'article 16 des statuts aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions soit quinze jours à l'avance.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions, établis par la présidence.

Puis Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne souhaitant prendre la parole, les actionnaires précisent être informés verbalement régulièrement de la gestion des affaires courantes, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la présidence et décide de répartir et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice de l'exercice 2020 de	3 081,55 €uros
Prélèvement sur le report à nouveau bénéficiaire	8 918.45 €uros
Soit un total de	12 000,00 €uros

Affecté à titre de dividendes	12 000,00 €uros
-------------------------------------	-----------------

Comme le capital social est divisé en quatre cents actions, chacune de ces actions percevra un dividende total de trente €uros par action.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les dividendes qui ont été versés au titre des trois derniers exercices selon le tableau suivant :

AG GG

EXERCICE	DIVIDENDE	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT BRUT	PRELEVEMENTS SOCIAUX	NET VERSE
2017	13,00 €	400	5200,00 €	894,40 €	4305,60 €
2018	AUCUN	400	0.00 €		
2019	AUCUN	400	0.00 €		
2020	30,00 €	400	12000,00 €	2064,00 €	9936,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-3 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions :

Convention 1

En qualité d'actionnaire Président, pour rémunérer son mandat de Président et son activité productive de conducteur de taxi, Monsieur Gabriel GIRARD a obtenu un salaire brut de 31 151,22 € pour l'année civile 2020.

Les frais de missions et réceptions pour 1 951,05 €, justifiés par des notes, ont été également pris en charge par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Convention 2

En qualité d'actionnaire, pour rémunérer son activité productive de Chauffeur de taxi, Madame Amandine GIRARD a obtenu un salaire brut de 20 038,98 € pour l'année civile 2020.

Les frais de missions pour 49,15 €, justifiés par des notes, ont été également pris en charge par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Convention 3

Le compte courant principal ouvert au nom de Monsieur Gabriel GIRARD, Président de la société, est créancier pour 1 578,03 €. Il a été décidé de ne pas rémunérer cet apport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AG GG

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et l'actionnaire présente.

Amandine GIRARD
Actionnaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amandine Girard', written in a cursive style.

Gabriel GIRARD
Actionnaire Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gabriel Girard', written in a cursive style.